

**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Décret du 15 juillet 2021, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **jeudi 1^{er} août 2024 à 20h00', à la maison communale, Place Communale, 6 à Anhée.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – deuxième – troisième convocation.

En séance publique :

Code de la Démocratie Locale et de
la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2° Elections communales et provinciales du 13/10/2024 – affichage électoral : décisions
- 3° Arrêtés de police : ratification
- 4° Règlement complémentaire sur le stationnement à Annevoie, rue du Marly : décisions
- 5° Règlement complémentaire sur la circulation routière à Anhée, Chemin du Parc et servitude : décisions
- 6° Application de l'article 60 du RGCC – paiement de fournisseur : ratification
- 7° Fabrique d'église d'Anhée – modification budgétaire n°1/2024 : approbation
- 8° Règlement-taxe sur les demandes de changement de nom : décisions
- 9° Exercice 2025 – vente par adjudication publique de produits forestiers : décisions
- 10° Règlement de travail destiné aux enseignants définitifs et temporaires subventionnés : approbation
- 11° Installation de caméras de surveillance et de téléconduite du site du Barrage-Ecluse de Hun par le Service Public de Wallonie : avis
- 12° Achat d'une grue pelleteuse – marché public : décisions
- 13° Désignation d'un auteur de projet pour les entretiens et améliorations des voiries communales 2024 – marché public : décisions
- 14° Plan Cigogne +5200 : création d'une nouvelle crèche de 14 places dans le cadre du projet de « Centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté française » à Anhée : approbation du projet – marché public : décisions
- 15° Asbl « Les Territoires de la Mémoire » - convention de partenariat : décisions

A huis clos :

- 16° Personnel enseignant : évaluation d'une directrice d'école faisant fonction en fin de première année d'exercice : décisions
- 17° Personnel enseignant : congé pour exercer provisoirement la même fonction ou une autre fonction dans l'enseignement : décisions
- 18° Personnel enseignant : avis sur une demande d'interruption de carrière partielle à raison d'1/5 temps
- 19° Personnel enseignant : demande de mise en disponibilité à raison d'1/4 temps pour convenances personnelles précédant la pension de retraite
- 20° Personnel enseignant : mise en disponibilité à temps complet pour convenances personnelles précédant la pension de retraite : décisions

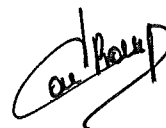
21° Personnel enseignant : mise en disponibilité à temps complet pour
convenances personnelles précédant la pension de retraite : décisions
22° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification

Par le Collège,

La Directrice générale,
Françoise Septon.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'f. septon'.

La Bourgmestre f.f.,
Anne FAELES-VAN ROMPU.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne FAELES-VAN ROMPU'.